

**ACCUEIL DE LA
DIRECTION PETITE ENFANCE ET VIE SCOLAIRE**

04 77 31 05 28

SERVICE VIE SCOLAIRE

education@saint-chamond.fr



- **Lundi :** 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- **Mardi :** 8h30 - 12h00 / Fermé au public
- **Mercredi :** 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- **Jeudi :** 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- **Vendredi :** Fermé au public / 13h30 - 17h30

RESTAURATION SCOLAIRE

cantine@saint-chamond.fr

**ACCUEIL PERISCOLAIRE, ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF
ET GARDERIES**

periscolaire@saint-chamond.fr

PORTAIL FAMILLES

<https://saint-chamond.fr/familles/le-portail-famille/>

Plus de renseignement sur le règlement général des services périscolaires sur www.saint-chamond.fr ou à l'accueil de la Direction.

**SAINT-
CHAMOND**



Année scolaire
2026-2027

**Modalités et
fonctionnement
des temps périscolaires**



**SAINT-
CHAMOND**

ECOLE	Accueil périscolaire 7h30 -8h30	Restauration scolaire 11h30–13h30	AED 16h30–17h30	Garderie temporaire 16h30–17h30	Garderie du vendredi 16h30 –17h30	Accueil périscolaire 17h30 - 18h30
CHABURE et CHAVANNE	L'ensemble des temps périscolaires se déroulent dans l'enceinte de l'établissement scolaire.					
GAYOTTI	Salle périscolaire Andrée Chedid (rue des poilus)	Restaurant Andrée Chedid	Ecole maternelle Gayotti	Salle périscolaire Andrée Chedid		
VERLAINE			Ecole élémentaire Verlaine			
KERGOMARD	Ecole Kergomard	Restaurant Andrée Chedid	Ecole Kergomard			
CHATELARD	Ecole Chatelard	Restaurant Andrée Chedid	Ecole Chatelard			
DEBUSSY maternelle	Ecole maternelle Debussy	Restaurant Andrée Chedid	Ecole maternelle Debussy			Ecole maternelle Debussy
DEBUSSY élémentaire	Ecole maternelle Debussy	Restaurant LSR	Ecole élémentaire Debussy			Ecole maternelle Debussy
LAMARTINE maternelle	Ecole élémentaire Lamartine	Restaurant Lamartine	Ecole maternelle Lamartine			Ecole élémentaire Lamartine
LAMARTINE élémentaire	Ecole élémentaire Lamartine	Restaurant Lamartine	Ecole élémentaire Lamartine			Ecole élémentaire Lamartine
CEZANNE	Ecole Cézanne	Restaurant Lamartine	Ecole Cézanne			
VILLON maternelle	Ecole maternelle Villon	Restaurant Prévert	Ecole maternelle Villon	Ecole maternelle Villon		
VILLON élémentaire	Ecole maternelle Villon	Restaurant Prévert	Ecole élémentaire Villon	Ecole maternelle Villon		
PREVERT → maternelle → élémentaire	Ecole élémentaire Prévert	Restaurant Prévert	Ecole maternelle Prévert			Ecole élémentaire Prévert
			Ecole élémentaire Prévert			
MASNET PASTEUR bâtiment maternelle	Ecole maternelle bâtiment Pasteur	Restaurant Prévert	Ecole maternelle Massenet	Ecole maternelle bâtiment Pasteur		Ecole élémentaire Prévert
MASNET PASTEUR bâtiment élémentaire	Ecole maternelle bâtiment Pasteur	Collège Jean Rostand	Ecole élémentaire Massenet	Ecole maternelle bâtiment Pasteur		Ecole élémentaire Prévert
PARTERRE → maternelle LAVIEU → élémentaire	Ecole maternelle Parterre	Restaurant Municipal	Ecole maternelle Parterre			Bâtiment maternelle Parterre
			Bâtiment élémentaire Lavieu			
FOURNAS GARAT	Ecole Fournas Garat (bâtiment maternelle)	Restaurant Municipal	Ecole Fournas Garat (bâtiments maternelle + élémentaire)	Ecole Fournas Garat (bâtiment élémentaire)		Ecole Lamartine élémentaire
CROIX BERTHAUD maternelle	Ecole Croix Berthaud maternelle	Lycée Claude LEBOIS	Ecole Croix Berthaud maternelle			Ecole Croix Berthaud maternelle
CROIX BERTHAUD élémentaire	Ecole Croix Berthaud maternelle	Lycée Claude LEBOIS	Ecole Croix Berthaud élémentaire			Ecole Croix Berthaud maternelle
PILAT	Salle ex-Mairie de Saint-Martin	Restaurant JF FERRET	Ecole du Pilat			Salle ex-Mairie de Saint-Martin

Document à conserver par les familles

CALENDRIER ET MODALITES D'INSCRIPTIONS Année 2026 - 2027

FACTURES ET MODALITES DE PAIEMENT

FACTURES

Facture : La facture du mois en cours est éditée et transmise par le Trésor Public sous forme d'Avis de Sommes à Payer (ASAP). La facture est à régler deux mois après le mois consommé (par exemple pour le mois de septembre, l'ASAP sera reçue en octobre et sera à payer au mois de novembre).

La facture unique est téléchargeable sur le portail familles pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Par prélèvement automatique (**joindre un RIB**)
- Via le Portail familles : par CB
- Dans un bureau de tabac : par CB ou espèces, sur présentation de l'ASAP (Avis des sommes à payer envoyé par le Trésor Public)

Ce document explicatif retrace les démarches à effectuer pour l'inscription de votre (vos) enfant(s) aux différents **temps périscolaires (avant et après l'école)** proposés par la Ville.

Les services périscolaires fonctionnent du mardi 1er septembre 2026 au jeudi 2 juillet 2027, selon les modalités suivantes:

* **Accueil périscolaire** (Tarif suivant QF CAF de 1.35€ à 3.65€/heure)

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, réservé aux enfants dont les deux parents ont fourni un justificatif employeur valide.

- Dès 7h30 (**Attention : accueil possible uniquement jusqu'à 8h00**)
- De 17h30 jusqu'à 18h30

* **Restauration scolaire** (Tarif unique 5,10€ /repas ; 8.45€ /repas si hors délai d'inscription, 3.20€ panier repas PAI)

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30, priorité aux enfants dont les deux parents ont fourni un justificatif employeur valide.

* **Accompagnement éducatif** (Service offert par la collectivité)

- Les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30
Du lundi 21 septembre 2026 au jeudi 17 juin 2027*
- Obligation d'assiduité sous réserve de désinscription**

En maternelle : découverte d'activités

En élémentaire : accompagnement à la scolarité

* **Garderies** : (Service offert par la collectivité, réservé aux enfants dont les deux parents ont fourni un justificatif employeur valide).

Garderie du vendredi : de 16h30 à 17h30

- Du vendredi 4 septembre 2026 au vendredi 2 juillet 2027

Garderie temporaire : en remplacement de l'accompagnement éducatif

- Du mardi 1^{er} au jeudi 17 septembre 2026 et du lundi 21 juin au jeudi 1er juillet 2027

Toute demande de réservation ou d'annulation au cours de l'année sont à effectuer **au plus tard le mercredi** pour la semaine suivante, passé ce délai et sans justificatif, une surfacturation (8.45€ le repas) sera appliquée, sauf situations d'urgences ou impondérables sur présentation d'un justificatif le jour même avant 9h00.



Pour un meilleur suivi, les réservations et annulations ne sont pas prises en compte par téléphone, merci de privilégier le Portail Familles, ou les adresses mail pour les cas d'urgence.

Inscription obligatoire

Du mercredi 10 juin au vendredi 24 juillet 2026

(sans dossier validé par le service vie scolaire, aucune présence aux différents temps périscolaires ne sera possible).

DEMANDE D'INSCRIPTION

Pour faire la demande d'inscription, deux possibilités :

1. En ligne via le portail familles à partir du **mercredi 10 juin 2026 et jusqu'au vendredi 24 juillet**.
(lien du portail familles sur la couverture de ce dossier)
2. En complétant le dossier ci-joint, dûment complété à l'accueil de la Direction Petite Enfance et Vie Scolaire **AVANT le vendredi 24 juillet 2026**.

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Justificatifs à fournir pour les dossiers en ligne OU papier

(les justificatifs des années précédentes ne seront plus valides, merci de les actualiser)

- * Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- * Justificatif employeurs des représentants légaux ou extrait du registre de commerce pour les travailleurs indépendants.
Pour les parents divorcés ou séparés, joindre le jugement
- * Si votre enfant a un Projet d'Accueil Individuel (PAI), le joindre.
- * Joindre votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) si vous souhaitez payer par prélèvement.
- * Si votre enfant est en situation de handicap reconnue par la MDPH, joindre la dernière notification en cours de validité.



Merci de veiller à bien saisir les informations obligatoires (N° allocataire, n° de contrat d'assurance scolaire, autorisations, type de menu etc.)
Tout dossier non complet ne pourra être traité.

Chaque année, il est nécessaire de faire une nouvelle demande aux services périscolaires, en fournissant de nouveau les justificatifs demandés afin que votre dossier soit créé ou actualisé. Pour ce faire :

1. INSCRIPTION EN LIGNE

1. Je me connecte à mon espace personnel sur « Le Portail Familles », avec mon adresse mail.
2. Je crée mon dossier administratif en scannant les pièces justificatives à fournir (voir la section précédente "pièces justificatives à fournir").

J'attends le mail de validation pour passer à l'étape suivante. (délai de traitement variable mais n'excédant pas 72h)

3. Je procède aux inscriptions (avec ou sans réservation) aux différentes activités **AVANT le 24 juillet 2026**.



Le dossier administratif ne vaut pas inscription. Il est nécessaire de bien valider l'étape 3, sinon votre/vos enfant(s) ne seront pas accueillis.

2. INSCRIPTION PAR DOSSIER PAPIER

1. Je dépose le dossier ci-joint dûment complété ET accompagné des pièces justificatives à fournir (voir la section précédente « Pièces justificatives à fournir ») à l'accueil de la Direction Petite Enfance et Vie Scolaire **AVANT le vendredi 24 juillet 2026**.*




Attention : seuls les dossiers complets seront acceptés.

2. Un mail vous sera adressé après validation de votre dossier, et votre enfant pourra être accueilli sur les services.



*Après le vendredi 24 juillet, tout dossier déposé ne sera traité qu'à compter du lundi 5 octobre 2026, sous réserve de places disponibles.

CONTACTS (Autres que les parents)

	CONTACT 1	CONTACT 2	CONTACT 3
Nom			
Prénom			
Lien avec l'enfant			
Téléphone			
Autorisé à venir chercher l'enfant	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Contact en cas d'urgence	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

AUTORISATIONS

- J'autorise** la ville de Saint-Chamond à consulter le CDAP (Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires) pour le calcul de l'accueil périscolaire.
- J'autorise** la prise de photos et de vidéos, ainsi que leur diffusion et publication dans les cadres ci-après désignés pour une utilisation :
- dans le cadre de l'activité sur le site de la ville
 - dans le journal municipal les réseaux de la ville

A Saint-Chamond, le

Signature :

- ✓ Je certifie l'exactitude des informations transmises et m'engage à signaler au service affaires scolaires et périscolaires tout changement de situation en cours d'année, notamment les changements de coordonnées (adresse, téléphone...).
- ✓ Règlement intérieur et règlement général des services périscolaires consultables sur le site internet et en mairie.

Conformément à la loi n° 78-17 « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, actualisée par le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) vous bénéficiez d'un droit à l'information, accès et rectification, effacement, limitation du traitement, portabilité et opposition aux informations personnelles qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit soit auprès de la Direction Enfance Jeunesse, Hôtel de ville, avenue Antoine Pinay, 42403 SAINT-CHAMOND ou par mail education@saint-chamond.fr ou auprès du délégué à la protection des données de la commune dpo@saint-chamond.fr

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION





Dossier reçu le :

Dossier traité le :

DOSSIER ADMINISTRATIF

En remplissant ce dossier, j'accepte le règlement général des services périscolaires

RESPONSABLES LEGAUX DU (DES) ENFANT(S)

	REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
	<input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Union libre <input type="checkbox"/> Autre : → (Si divorcé ou séparé, joindre le jugement)	
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse <small>(Joindre justificatif domicile de moins de 3 mois)</small> CP Ville <input type="checkbox"/> Adresse des enfants CP Ville <input type="checkbox"/> Adresse des enfants
Téléphone		
Courriel
Employeur	Nom 	Nom 
Régime allocataire	<input type="checkbox"/> CAF_ numéro dossier : <input type="checkbox"/> MSA_ numéro sécurité sociale : <input type="checkbox"/> AUTRE :	
Assurances	Assurance responsabilité civile obligatoire, assurance périscolaire conseillée. Nom de compagnie d'assurance : N° contrat :	

Paiement par prélèvement automatique : Oui (joindre un RIB) Non

ENFANT(S) À INSCRIRE

	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
NOM			
PRENOM			
SEXE	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon
DATE DE NAISSANCE	.../.../.....	.../.../.....	.../.../.....
ECOLE			
CLASSE			
DIFFICULTES DE SANTE			
NOTIFICATION MDPH (joindre copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
DATE DERNIER VACCIN DTP	.../.../.....	.../.../.....	.../.../.....
EXISTANCE D'UN PAI* (joindre copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

*PAI : Projet d'Accueil Individualisé : suite à avis médical

RESTAURATION SCOLAIRE 11h30 – 13h30

	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
Type de repas	<input type="checkbox"/> Menu 1 (classique) <input type="checkbox"/> Menu 2 (sans viande) <input type="checkbox"/> Panier repas (si PAI)	<input type="checkbox"/> Menu 1 (classique) <input type="checkbox"/> Menu 2 (sans viande) <input type="checkbox"/> Panier repas (si PAI)	<input type="checkbox"/> Menu 1 (classique) <input type="checkbox"/> Menu 2 (sans viande) <input type="checkbox"/> Panier repas (si PAI)
Inscription annuelle	*J'ai fourni un justificatif d'activité professionnelle pour chaque représentant légal		
	<input type="checkbox"/> Toutes les semaines* <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Toutes les semaines* <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Toutes les semaines* <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	<input type="checkbox"/> Semaines paires* <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Semaines paires* <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Semaines paires* <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	<input type="checkbox"/> Semaines impaires* <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Semaines impaires* <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Semaines impaires* <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
Inscription occasionnelle	**Je n'ai pas fourni un justificatif d'activité professionnelle		
	<input type="checkbox"/> Occasionnel**	<input type="checkbox"/> Occasionnel**	<input type="checkbox"/> Occasionnel**

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET GARDERIES 16h30 – 17h30

Toutes les semaines Semaines paires Semaines impaires

	ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF (AED) (Du lundi 21 septembre au jeudi 17 juin 2027)	GARDERIES Joindre justificatif de travail des deux parents
ENFANT 1 :	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Garderie du vendredi (Chaque vendredi de l'année scolaire) <input type="checkbox"/> Garderie temporaire (Du lundi 1 au jeudi 17 septembre et du lundi 21 juin au jeudi 4 juillet 2027)
→ Autorisation de sortir seul (à partir du CP) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
ENFANT 2 :	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Garderie du vendredi (Chaque vendredi de l'année scolaire) <input type="checkbox"/> Garderie temporaire (Du lundi 1 au jeudi 17 septembre et du lundi 21 juin au jeudi 4 juillet 2027)
→ Autorisation de sortir seul (à partir du CP) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
ENFANT 3 :	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Garderie du vendredi (Chaque vendredi de l'année scolaire) <input type="checkbox"/> Garderie temporaire (Du lundi 1 au jeudi 17 septembre et du lundi 21 juin au jeudi 4 juillet 2027)
→ Autorisation de sortir seul (à partir du CP) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 7h30–8h30 et 17h30–18h30

Joindre justificatif de travail des deux parents

Toutes les semaines (toute l'année) Semaines paires Semaines impaires

		ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
LUNDI	MATIN	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00
	APRÈS-MIDI	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30
MARDI	MATIN	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00
	APRÈS-MIDI	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30
JEUDI	MATIN	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00
	APRÈS-MIDI	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30
VENDREDI	MATIN	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00	<input type="checkbox"/> 7H30 <input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 8H00
	APRÈS-MIDI	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30	<input type="checkbox"/> 17h45 <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 18h15 <input type="checkbox"/> 18h30

Accueil irrégulier : (au planning)

Vos annulations ou réservations à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire se feront via l'espace famille ou par mail, au plus tard le mercredi soir pour la semaine suivante.